

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

En septembre on vendange !

Vous n'avez pas pu le louper, c'est l'équivalent de 40 000 points qui ont été distribués ce mois-ci auprès de tous les salariés ! 57,22€ brut par mois avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007 ! Mesure exceptionnelle nous dit la direction ! Cadeau ! C'est déjà Noël en automne ! La réalité est toute autre, car vous venez de percevoir, ce que le nouvel accord d'intéressement vous enlève par rapport au précédent ! Il s'agit juste d'un transfert. Et encore ! En partie seulement ! Car dans le tour de passe-passe digne du grand Houdini, on y paume doublement. D'une part parce qu'on ne récupère pas la totalité de ce qui est prélevé sur l'intéressement et la participation et d'autre part, ce qui nous est donné aujourd'hui, nous sera repris d'autant plus vite que nous serons considérés comme de bons éléments, méritant de la promotion !

Incroyable et pourtant vrai !

La direction a donc appliqué avec véhémence et publicité cette "largesse" de manière unilatérale. Mais elle y était obligée ; Pourquoi ?

- Parce que c'était le minima qu'elle puisse faire, puisqu'elle l'avait déjà soustrait ce pécule à l'intéressement et que personne n'aurait accepté de se faire spolier de plus de 1200€ par an en moyenne,
- Parce qu'au bout du compte, c'était son projet et surtout une opération très profitable pour l'entreprise.

Ainsi, d'un seul coup elle arrive :

- À réduire un système de rémunération variable promis à la dégringolade, et donc à la contestation,
- À imposer un nouveau mode de calcul sur l'intéressement et la participation qui pèsera davantage sur la productivité et la réalisation des objectifs commerciaux,
- À récupérer une économie d'impôt conséquente,
- À récupérer rapidement ce qu'elle aura versé au gré des départs et des promotions.

Lors des négociations SUD avait fait valoir son droit d'opposition sur ce système. Les salariés qui n'avaient pas compris notre position voient peut-être maintenant notre engagement sous un autre angle.

L'Entreprise a les moyens d'offrir davantage, il est dommage que les syndicats n'aient pas fait bloc sur des revendications un peu plus ambitieuses. Pourtant SUD ne demandait pas la lune, juste un minimum de 82€ mensuel non absorbable à chacun. Mais voilà, ce mois de septembre, c'est la direction et l'entreprise qui récoltent et puisque nous sommes en pleine coupe du monde de rugby on peut dire en terme rugbyistique que les syndicats ont "vendangé les occasions".

Rassurée sur la maîtrise de la masse salariale, même s'il reste le problème de la REC à traiter, la direction peut maintenant se concentrer sur le temps de travail. Déjà, chaque nouvelle ouverture d'agence est prétexte à des horaires hors normes, mais maintenant c'est l'ensemble du réseau qui risque d'être impacté. Il y a eu concertation nous dit-on sauf que la concertation en Aquitaine c'est un peu comme les négociations, les salariés peuvent discuter, proposer, s'agiter, de toute façon la direction appliquera ce qu'elle a prévu, comme réduire le temps de travail de 5 minutes chaque jour pour ajouter ½ heure en une fois. Qui peut y croire ? Alors chacun peut râler dans son coin, ou garder l'illusion qu'individuellement on peut tirer son épingle du jeu, nous vous proposons la seule réponse efficace à nos yeux, rejoindre le syndicat SUD. Plus nombreux nous serons plus nos actions seront efficaces. Soutenez nous et au mieux adhérez à SUD. ■

"CALYON, LA BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU CREDIT AGRICOLE A PERDU 250 MILLIONS D'EUROS."

CELUI QUI LES A TROUVÉS, VA POUVOIR INVITER SARKOZY EN VACANCES !



Big Brother et Big Bazard

Les bâtiments du siège à Bordeaux ressemblent maintenant à l'appartement de loft story ou de Secret Story. Il y a des caméras partout. Mais on nous assure qu'il n'y a pas d'enregistrement en journée, juste la nuit. Les caméras ne sont pas à vision nocturne mais peu importe si un méchant s'introduit dans nos locaux de nuit pour nous piquer nos stylos billes et agrafeuses, la lumière s'allumera automatiquement. Bon évidemment s'il a une cagoule ça va compliquer mais de toute façon, la direction nous l'a assuré c'est surtout pour l'alerte incendie que les caméras sont installées. En effet, s'il y a le feu, on pourra le filmer et vendre la cassette à vidéo gag. Faut pas non plus que cela soit les fils électriques qui crament ou qu'il y ait trop de fumée, sinon on va louper le passage à TF1. Pour ce qui est du champ de vision des objectifs, en toute transparence, nous avons un premier refus sur la possibilité de les contrôler. Le CHSCT doit s'y coller. En terme de sécurité on nous assure que c'est le top, comme il n'y aura plus de gardien et une fois l'alerte déclenchée et validée, les secours mettront un certain temps à venir. Action - Réaction. Autre chose pour finir, il sera impossible de rester travailler au-delà de 21 heures sauf cas exceptionnel ! Y en a qui devront se résoudre à apporter leur boulot à la maison ■

Dix ans déjà !

Dix ans que notre collègue, notre camarade et ami Jean MAUREL-AUDRY est mort au boulot sous les balles d'un voyou lors du hold-up contre le bureau de Saint André de Cubzac.

Le numéro 16 de Dazibao avait été entièrement consacré à cette douloureuse affaire. Dix ans après, la plaie n'est pas cicatrisée et, avec plus de recul, nous tirons un bilan encore plus critique.

Nous regrettons que toute l'entreprise n'ait pas baissé le rideau le jour même, le lendemain ou pour les obsèques de Jean.

Nous regrettons d'avoir cru aux promesses de solidarité vis-à-vis de sa famille exprimées par ceux-là même qui ont décidé de ne pas fermer la boutique craignant sûrement de ne pas atteindre les "objectifs commerciaux".

Nous regrettons de ne pas avoir appelé le personnel à passer outre et à se mettre en grève pour leur sécurité et en solidarité.

Alors oui, dix ans après nous sommes toujours solidaires de la famille de Jean car nous leur sommes redevables de l'amitié, les conseils, l'aide qu'il nous a toujours apportés. Nous étions donc à Libourne le samedi 15 septembre pour participer à la cérémonie de souvenir pour exprimer ce sentiment, mélange de rancœur pour les uns, amitié pour les autres, qui nous hante depuis dix longues années.

Le numéro 16 de Dazibao est consultable sur notre site : <http://www.dazibaosud.org/>

Vous pouvez lire DAZIBAO au boulot, dans les transports en commun, lors de la pause déjeuner, mais aussi de chez vous directement sur notre site : www.dazibaosud.org
N'hésitez pas puisque c'est possible à chaque instant !

Incroyable mais vrai.

Personne n'a encore pensé à dire à Monsieur Didier qu'il avait oublié de ramener la 607. Ce n'est pas sympa de lui laisser croire qu'il est encore DG adjoint avec tous les privilèges de la fonction. Non, sans déconner ce n'est pas bien de se moquer des étourdis !

Chronique d'une REC annoncée.

M CHATEAU a déclaré en Comité d'entreprise : « *le management par la REC, nous en avons trouvé les limites....La variabilité de la REC représente 3-4% du salaire. Cela n'a rien à voir avec une rémunération motivante. La vraie question à se poser est qu'a-t-on pour les 13 mois garantis ? Je n'ai pas la réponse* ». Nous lui suggérons cette solution, en réglant 13 mois et une REC, l'entreprise reçoit beaucoup (confèrent les résultats comptables), par contre les salariés perçoivent trop peu. La REC n'est pas assez motivante il est vrai, mais ce n'est pas qu'une question d'argent, c'est aussi une question de cible, d'objectif, de moyens, c'est une alchimie délicate qui peut encore être modifiée. La véritable question à nos yeux est la suivante : **cela va t-il se faire en réelle collaboration avec les partenaires sociaux, ou avec un fac-similé de négociation ?**

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibaosud.org

Star trek

« Ici l'Entreprise, c'est le Capitaine Kirk qui vous parle. Êtes-vous prêts pour la télétransportation ? »

« Ici la colonie des arpètes, nous vous recevons 2/5, la communication n'est pas très claire, mais nous sommes prêts pour la télétransportation. »

« Ici le capitaine Kirk, de l'Entreprise, nous allons vous télétransporter une partie de l'intéressement et de la participation dans votre salaire fixe. »

« Bien reçu capitaine nous ouvrons nos nano escarcelles. »

« Très bien, à tous les membres de l'équipage, attention, ici le capitaine Kirk : télétransportation ! »

BZZZZZZZZZZ !

« Capitaine ! Nous commençons à recevoir la télétransportation, nous percevons bien l'équivalent des 14 points minimum transformés en euros. Les gradés en reçoivent davantage, tout se passe bien. »

BZZZZZZZZZZZZZZZZ!

« Allo Youston, nous avons un problème ! »

« Heu ! Youston, c'est dans un autre film ! Ici le capitaine Kirk de l'Entreprise. Que se passe-t-il ? »

« Ici la colonie des arpètes, nous ne recevons pas toute la télétransportation. Il semble qu'une partie soit restée dans l'Entreprise. »

« Ici le capitaine Kirk, c'est normal ! Les quelques 1 million de euros d'économies d'impôts sont essentiellement pour l'Entreprise, c'est ainsi dans la galaxie libérale. »

« Ha ! zapette de zapette ! Ici la colonie des arpètes, y a des euros qu'ont disparus dans le transfert, les compteurs ne s'ajustent pas ! »

« Ici le capitaine Kirk, c'est trop compliqué à vous expliquer, mais c'est juste un problème de dérivation de charges de l'Entreprise qui sont assimilées par la colonie, puis d'un transfert d'une partie égalitaire en tout hiérarchisé et enfin d'algorithmes de calculs différents. Tout est normal, soyez heureux ! »

« Capitaine ! Capitaine ! Nous avons encore un gros problème de télétransportation ! »

« Quoi encore ! »

« Nous avons une modification de l'espace stato temporel ! Nos euros ne sont pas stables Capitaine ! Ils vont s'effacer à chaque progression stato hiérarchique, mon capitaine ! Nous recevons des euros solubles au lieu de euros fixes, capitaine ! »

« Ici Spok, de l'Entreprise, le capitaine est parti vérifier sa Méga retraite chapeau, mais ne vous inquiétez pas, la télétransportation se passe comme prévu, tout est logique selon les règles de la physique comptable nano libérale. Fin de la télétransportation. » ■



Bonne année René, Guy, Philippe, Odile ... et les autres !

« *L'année 2006 a été exceptionnelle pour Crédit Agricole S.A. et pour l'ensemble du Crédit Agricole* », c'est notre président René CARRON, qui l'écrit dans son message adressé à tous les salariés en vue d'en faire des actionnaires.

À qui les années exceptionnelles que nous cumulons depuis longtemps profitent-elles ?

Voilà la question que nous sommes en droit de nous poser en Aquitaine. Si nous n'avons aucun doute sur le fait que notre direction est bien passée à la caisse (en moyenne nos directeurs ont profité de plus de 16.000€ d'augmentation salariale sur l'année), quels avantages en retirons nous ? Nous, les laborieux, les salariés de base.

Concernant les salaires, les dernières négociations ont abouti sur des accords à la baisse. Oui, il y aura bien un intéressement et une participation, mais beaucoup moins favorables que les précédents. Oui, il est prévu une compensation appliquée de manière unilatérale par la direction, mais elle ne compense pas tout et reste soluble dans le temps. Quant aux économies conséquentes générées par cette opération, elles ne profitent qu'à l'entreprise.

La passation de la nouvelle annexe à la convention collective a eu pour effet de nous faire glaner au minimum 36€ brut immédiatement, pour avoir le "privilège" de ne plus prétendre à une indexation collective sur le coût de la vie. La disparition de la valeur du point, entraînant la disparition des augmentations globales, rendra plus difficiles les négociations et donne les coudées franches à la direction pour maîtriser la masse salariale. Cela c'est pour le futur proche, l'ef-

fet immédiat a été de gommer d'un seul coup les écarts entre ceux qui avaient cumulé des points au "mérite" et ceux qui n'en avaient pas. C'est tant mieux pour les uns, cela n'enlève rien aux autres, mais franchement, cela relativise grandement le "mérite". Quant à ceux qui se sont retrouvés "déqualifiés", ils sont plus nombreux que la direction veut bien l'admettre. Pour s'en sortir, il ne leur reste plus qu'à profiter de l'augmentation de capital, s'ils le peuvent ! Car elle est là l'augmentation salariale ! C'est encore notre président René CARRON qui l'écrit : « *Le conseil d'administration de Crédit Agricole SA salue l'ensemble des initiatives prises, l'engagement soutenu de toutes et tous et le succès collectif qui en est issu en décidant la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Crédit agricole* ». Comme toujours, ceux d'en haut vont s'en mettre plein les fouilles parce qu'ils peuvent épargner et dans ce cas particulier, ils font semblant de considérer que ce qui est bon pour eux, l'est aussi pour les autres.



De même, du fait que leurs responsabilités les obligent à donner beaucoup de leur temps à l'entreprise, à être présents aux diverses réunions, conseils et gueuletons divers, ils pensent que cela devrait en être de même pour tous les salariés. Et vlan ! Allons y gaiement sur les horaires de travail ! Chaque création d'agence rime avec création de nouveaux horaires. Gambetta dernier avatar en date : 8h20-18h05 en continu ! Il y a eu également cette fameuse "concertation", qui a pour but final d'imposer un système où les agents "gagneraient" 5 minutes par jour pour restituer 30 minutes en une seule fois. Foutaise bien sûr ! La direction confond sciemment temps de présence et temps de travail. Dans nos agences, dans les bureaux du siège, nous sommes tous actifs, les résultats comptables le démontrent. Personne ne rechigne à rester avec un client 5, 10, 15 minutes supplémentaires ou à finir un job, juste pour la satisfaction du devoir accompli. Mais qui peut accepter de se faire imposer 1/2 heure de travail supplémentaire sans contrepartie, grâce à un artifice fallacieux qui a tout du foutage de gueule ?

La majorité d'entre nous sommes les laissés pour compte du fantastique potentiel qu'offre l'entreprise.

Le prochain chantier concerne la REC et il est temps de réagir collectivement. La division syndicale dans notre entreprise ne permet pas aujourd'hui une action commune, mais si vous êtes en accord avec SUD, n'hésitez pas à nous rejoindre, plus nombreux nous serons, plus notre pression deviendra efficace ■

Concertation sur les horaires d'agence ou "comment j'ai rien vu passer !"

J'ai du zapper un truc, pourtant j'étais là... je n'ai peut être pas bien compris ce que le mot concertation voulait dire. Y a pas de honte à jeter un œil dans le Petit Larousse illustré Concerner... Concert... Concertant... on est pas loin ...ha ! Ca y est « **Concertation : action, fait de se concerter, en participant, dans le domaine politique et social** ». Bon, ok et « **concerter : préparer une action en commun exemple : concerter un projet, un mauvais coup** ». Ha, nous y voilà , s'agissait d'un mauvais coup !

Oui, parce que si présenter un slide avec un schéma d'horaires type proposé par la direction c'est de la concertation, faut que les vessies deviennent des lanternes !

C'est, à peu de choses près, ce à quoi nous avons tous eu droit non ? Certains ont introduit les termes de "possible souplesse" dans l'application et d'autres ont juste ajouté « *c'est comme ça que ça sera* ». D'autres ont été plus subtils ... « *c'est comme ça mais je relève vos remarques et les ferai remonter* ». On est d'accord, ça colle pas avec la définition du dico...

A l'heure où je vous parle, la direction est déjà en cours d'analyse des remontées en question (quand il y en a eu) alors...

- pour ceux qui pensaient qu'ils avaient du temps pour se pencher sur la question,
- pour ceux qui voulaient se réunir pour travailler sur une proposition en dépit d'un casse tête chinois devant combiner harmonisation d'horaires, 36h d'ouverture à la clientèle, 39h de travail et introduction de 2 heures de réunion/formation etc..
- pour ceux qui connaissaient la définition sus-mentionnée
- pour ceux qui vont devoir gérer la garde d'enfants liée au changement d'horaire
- pour ceux qui croyaient qu'on était entré dans une ère plus démocratique où on pourrait concilier l'intérêt du client et amélioration des conditions de travail

Je vous le dis, on s'est copieusement mis le doigt dans l'œil !!! Ça se passe sans nous !

Ce qui est drôle dans tout ça, c'est que mine de rien, en nous faisant croire à la concertation en local, la direction évite l'écueil de la décision unilatérale qui avait mobilisé les foudres fin 99. A l'époque, la couleur avait été annoncée et on avait bougé... Décidément, ils n'abandonnent jamais... Et nous ? On va laisser faire ?

Nous étions en réunions ... Délégués du Personnel

La réunion Délégués du personnel de ce mois-ci fut glaciale. Non pas le ton employé par chacun des participants, mais il s'agissait plutôt de la température ambiante de la salle Victor Lourties à Aire et malgré un pauvre chauffage d'appoint amené en cours de réunion, nous sommes tous ressortis avec les pieds gelés et la goutte au nez.

Alors rien ne vaut une bonne question sur les objectifs commerciaux pour se réchauffer et pour une fois le sujet a été traité dans notre instance. Que faudra t'il retenir ? Que l'approche commerciale devra être autre ! Qu'il y a dix ans les organisations syndicales (qui ne sont que les représentants des salariés et salariés eux-mêmes) tenaient un certain discours, repris pour partie aujourd'hui par la direction. Que la nature a horreur du vide, les murs d'argent ont mis les clients dehors et les commerciaux, sous prétexte d'économie de frais de route, ont vu la concurrence prendre leur place. En gros après nous avoir expliqué que c'était avec 20% des clients seulement que l'on faisait les bénéfices, maintenant on nous demande d'aller rechercher ceux qu'on a négligés pendant des années.

Nous avons aussi quelques questions sur le temps de travail et ses futures applications dans les nouveaux schémas si ce projet voit le jour, les prises de récupération sur le repos compensateur...

Bref comme tous les mois nous vous invitons à consulter les réponses faites par la direction, mais surtout n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute demande de précisions ou autres questions ■

CCPMA

Un suffrage est organisé pour désigner nos représentants. Des candidats sont présentés par SUD, n'oubliez pas de voter pour eux :

- Jean-Pierre FILLANCO
- Alain DUFAU •

Comité d'entreprise

L'ordre du jour de ce Comité d'entreprise de rentrée était léger et nous pensions battre le record de durée...

Approbation du PV vite expédiée que vous pourrez consulter en ligne.

Création d'une société de capital risque, un outil à la disposition de la Caisse Régionale lui permettant d'être acteur dans les domaines économiques de la région (PME, PMI, Artisanat ...).

La direction nous consulte car c'est une obligation légale, mais, répondant à une de nos questions, nous déclare qu'elle n'est pas tenue de nous informer de l'activité de cette désormais filiale. Nous nous sommes donc abstenus lors du vote.

Deuxième consultation sur les horaires de la future agence de Bordeaux Gambetta. S'appuyant sur une étude visiblement bâclée par un intervenant n'ayant même pas la connaissance de la ville (mais nous n'étions consultés que sur les horaires), des horaires inhabituels sont proposés : organisation en deux équipes, ouverture en continu, débauche maxi à 18 h 05... Un mélange d'un peu de bon et beaucoup de mauvais puisqu'il s'agissait d'introduire la notion de travail en 2x8 impossible à respecter dès qu'un des sept agents sera absent. Nous pensons qu'il faut refuser l'organisation proposée, que l'ouverture à l'heure du déjeuner peut se faire sans équipes décalées et que le véritable problème est le nombre d'agents affectés à cette agence. Nous avons donc voté contre.

Les commissions du CE ont repris leurs activités et nous en avons fait le tour.

En questions diverses, Monsieur Carayol est intervenu sur l'évolution des marchés financiers, mais en nous précisant que nous étions tenus au secret sur ces informations. Nous attendrons donc les versions officielles et publiques pour nous exprimer

Le record de vitesse n'a pas été battu puisque cette réunion du CE a duré plus de trois heures et plus encore si on ajoute le temps de déplacement de celles et ceux qui ne sont pas Aturins ■

Le CHSCT à Bordeaux

Pour cette réunion du 3^{ème} trimestre nous avons délaissé la CR pour tenir cette séance dans une agence non loin du siège, l'agence de Bordeaux Victoire.

Au menu, les points traditionnels, à savoir l'examen des accidents et maladies professionnelles avec pour certains la difficulté de les reconnaître ou non comme accident du travail, de plus en plus difficile au niveau de la MSA. La présentation des projets Alliance, avec, semble-t-il, une nouvelle orientation de la direction concernant l'organisation du travail et l'accueil de la clientèle dans ce type d'agence. En effet, le système du "comptoir" semble recueillir les faveurs de la direction, contrairement au plot d'accueil dont les limites et les inconvénients jouent en sa défaveur. Dans certaines agences, le mixage agence traditionnelle agence de type concept alliance semble correspondre davantage aux souhaits de la clientèle.

Les élus ont également constaté que certaines de leurs remarques et réflexions, concernant la mise en place de bureaux ouverts, où ils s'inquiétaient du manque de confidentialité, de conditions de travail inadaptées, n'étaient, dans un premier temps, pas prises en considération, mais, par la suite, il s'avérait que la demande de faire des bureaux "fermés" était mieux adaptée, donc que le nécessaire allait être fait.

Donc, Mesdames et Messieurs les représentants de la direction, prenez en compte les remarques des membres du CHSCT, cela évitera des dépenses inutiles.

Une autre irresponsabilité, concernant l'agence de Bordeaux Victoire, au 1^{er} étage, plusieurs bureaux sont "isolés" les uns des autres par des rideaux... en tissu. Que va-t-il advenir de cette riche idée ? Eh bien des travaux vont être entrepris pour permettre à ces bureaux d'avoir une isolation phonique. Il semble que dans cette histoire, le Crédit Agricole ait de l'argent mais peu ou pas d'idée.

Il semble enfin que la modification des horaires en agence ne laisse pas indifférent l'ensemble du personnel. En effet, notamment pour les agences encore en concept traditionnel, nous demandons à la Direction de nous expliquer comment il est possible de fermer le bureau à 12h45 aussi bien pour le personnel que pour les clients. On peut penser que le personnel libérera l'agence entre 5 et 10mn après la fermeture clients, donc au minimum 25 mn non déclarées par semaine. Une façon comme une autre de remettre en cause les 35H ■